

## NOTES ET COMMENTAIRES

## POUR LES GENS PRESSÉS

Le Bulletin de la Ferme est toujours à la disposition des cercles agricoles ou d'élevage, mais on ne peut raisonnablement s'attendre que nous reproduisions ce que l'on a préféré adresser d'abord à d'autres journaux. Tout le monde—les journalistes surtout—n'aime pas le "réchauffé".

Un lapsus d'imprimeur, échappé au correcteur, nous a fait distribuer à Trois-Rivières les prix décernés à l'Exposition Avicole de Montréal. Le lecteur intelligent et renseigné, surtout les gagnants de ces prix, ont sans doute pu faire eux-mêmes la correction. Nous croyons tout de même devoir signaler ici cette erreur pour tranquilliser la conscience de certains intéressés.

L'hiver a été rude, mais il est sur son déclin, il achève sa course, bientôt il fera place à l'été avec son beau soleil et ses riches récoltes. Finies les longues soirées au coin du feu, il va falloir se remettre à la besogne pour de bon, besogne rude de la préparation des champs, du labourage, du hersage, de l'ensemencement, mais besogne saine accomplie dans l'air libre et pur que l'on respire à pleins poumons sous le ciel bleu, tandis que l'ouvrier des villes s'étiole entre les quatre murs d'une usine et peine dans une atmosphère empestée. Si le cultivateur réalisait bien toute la splendeur de son état, son cœur reconnaissant redirait sans cesse avec amour un hymne au Dieu créateur.

Quelle est la cause du LARD mou? Voilà un problème qui en a tarabusté plusieurs. Des études spéciales ont démontré qu'en général les aliments séparés—ou en d'autres termes une alimentation avec un seul aliment—sont plus portées à rendre le lard mou que les mélanges de grains bien choisis. On a constaté également que lorsqu'on ajoute du lait de beurre à ces aliments, le pourcentage de lard mou diminue.

D'autres essais faits sur la même ferme ont indiqué que le maïs ou les fèves ont une tendance à produire du lard mou lorsque la ration se compose exclusivement ou en grande partie de ces grains; par contre, l'emploi de bons mélanges de grains et l'addition à la ration de lait ou d'aliments succulents sous une forme quelconque ont réagi à un degré marqué contre toute tendance à la mollesse.

Il paraît également y avoir une relation intime entre la phase de maturité sur l'état physique du porc et sur la fermeté de la chair. Les porcs qui ne sont pas bien finis, pas bien à point ou qui ne portent pas suffisamment de gras sont souvent mous lorsqu'ils sont abattus.

Enfin les preuves recueillies démontrent également que les porcs qui ne profitent pas, ou qui ne s'engraissent pas bien, produisent fréquemment du lard mou.

Il nous arrive un bulletin, —le premier d'une série qui, espérons-le, se perpétuera,—dont le titre est bien significatif: **Le Lien**.

C'est M. J.-C. Magnan, l'actif et entreprenant agronome du comté de Portneuf, qui en est le fondateur et le rédacteur.

Monsieur Magnan veut réunir par un lien de papier imprimé—probablement le plus fort qui soit—les efforts des agronomes, moins fructueux qu'ils pourraient l'être parce que dispersés. C'est un louable but, bien digne de tenter un esprit toujours en éveil sur les possibilités de demain, bien au fait des desiderata et des besoins de la classe agricole.

**Le Lien** aidera à lier les membres au corps agronomique et à centupler ainsi la valeur et l'efficacité de chacun d'eux.

En présentant son bulletin, M. Magnan dit:

"En présence de notre tâche d'aujourd'hui et de demain, n'est-il pas bon de nous encourager, de nous tendre la main, de multiplier les prises de contact entre nous, d'unir nos esprits vers des buts collectifs légitimes, de resserrer le faisceau disjoint de nos bonnes volontés?"

"En somme, de quoi s'agit-il?"

"Il s'agit simplement d'un lien d'amitié et d'unité entre nous, d'un agent de progrès et de paix pour nous, d'une coopération fructueuse et nécessaire pour tous."

"Espérons que la sincérité de cette initiative et le désir du bien général qui nous anime seront compris de part et d'autre. Espérons aussi de n'avoir pas à travailler seul!"

Monsieur Magnan manie la plume avec autant de facilité que la parole. Il saura rendre **Le Lien** intéressant et vivant pour tous ceux qui ont à cœur le progrès agricole. **Le Lien** est né d'une idée généreuse et large. Nous lui souhaitons longue vie et prospérité.

Parmi les nombreuses lois adoptées durant la dernière session, il en est une particulièrement bienfaisante parce qu'elle protège les familles nombreuses, notre plus grande richesse. C'est celle amendant la loi déjà existante sur les droits de succession: En vertu de cette dernière loi, les successions de moins de \$15,000 ne paient aucun impôt. A l'avenir, sera en outre exempt, pour une valeur de \$1000; chaque enfant après le cinquième. C'est dire, par conséquent, que dans le cas d'une famille de dix enfants, il y aura exemption jusqu'à concurrence de \$20,000. C'est un avantage assez sérieux pour les familles nombreuses. Nous espérons qu'à une prochaine session, on trouvera moyen de faire un pas de plus et d'accorder un traitement spécial aux familles de plus de dix enfants.

—La saison des sucres s'annonce bien. On s'attend à une récolte abondante.

—M. Adéard Thibaut, un citoyen important de la Rivière-du-Loup, est décédé subitement la semaine dernière.

—La rupture du barrage St-François, près de Los Angeles, Californie, sera l'œuvre de dynamitards.

—Les enfants de moins de 16 ans seront à l'avenir exclus des salles de cinéma. C'est une bonne loi d'hygiène morale.

—Le maire Martin, de Montréal, mieux connu par son petit nom "Médéric", a un adversaire à la mairie: M. Camilien Houde, ancien député.

—Nicolas Delarobill, de Paspébiac, s'est tué en tombant d'un pont sur la rivière Ottawa. Il s'est assommé sur la glace.

—La nouvelle loi des accidents du travail a été finalement adoptée par un vote de 50 à 10. Une commission sera nommée pour assurer son bon fonctionnement.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. le Dr. Adéard-Émile Filion, de Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf, décédé à l'âge de 53 ans.

—De 1920 à 1926, une seule banque canadienne a failli contre 3,640 banques américaines. Notre système bancaire est donc supérieur à celui des États-Unis.

—Encore une grange qui brûle: c'est celle de M. Adéard Bégin, de St-Télesphore. Deux chevaux, treize bêtes à cornes et une grande quantité de foin sont consumés.

—Une consignment de rats musqués, premier neyau d'une ferme d'élevage que veut établir la Belgique, est passé à Lévis en route pour Saint-Jean, N. B., d'où on les expédiera à Anvers.

—Son Eminence le cardinal Rouleau prononcera une allocution au Congrès eucharistique de Saint-Joseph de Beauce, qui aura lieu les 29 et 30 juin et 1er juillet prochains.

—M. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay, demande une prime pour la capture des marsouins. Il est certain que ce poisson chasse la morue et le hareng, causant ainsi un tort considérable aux pêcheurs.

—A Montréal, un individu a été condamné à cinq coups de fouet pour avoir battu sa femme, sentence sévère mais bien méritée. Celui qui porte la main sur une femme est un lâche.

—Mme Boutin-Bourassa, de Lévis, est décédée. C'est une femme de bien qui disparaît. Nos condoléances à son époux, ancien député de Lévis, aujourd'hui commissaire au port de Québec.

—Marie Denis, âgée de 56 ans, est morte des suites de nombreuses brûlures qu'elle s'est infligées dans un moment d'aliénation mentale. Elle aurait mis le feu à ses vêtements après les avoir imbibés de pétrole.

—George Macdonald a payé de sa vie, sur l'échafaud, à Valleyfield, le meurtre d'Adéard Bouchard, de Lachute. Sa femme, Doris Palmer, condamnée avec lui, a vu sa sentence commuée en emprisonnement à vie. Macdonald a déclaré que sa femme n'a pas participé au meurtre.

—M. R. R. Ness, de Howick, est de retour d'Écosse, où il s'est procuré trente-six têtes de bétail Ayrshire de haute lignée. C'est sa deuxième importation depuis un an. Il n'aura pas de peine à en disposer, car les sujets Ayrshire sont de plus en plus recherchés, à cause surtout du fort pourcentage de gras que donnent les laitières de cette race.

—On attend beaucoup de bien de la nouvelle administration municipale de Québec, dirigée par un homme d'affaires averti, un citoyen intègre, énergique et dévoué, M. J.-O. Auger, marchand de bois. Il y aura moins de parloches et de chahut à l'Hôtel de Ville de Québec. C'est l'exécutif, composé de cinq membres et dirigé par M. Auger, qui administrera les affaires de la Cité.

—Parce qu'un cochier refusait, pour ne pas souiller sa voiture, de transporter une jeune fille blessée et toute couverte de sang, un agent de police se tire une balle dans la tête en Pologne, en disant: "Je ne veux plus vivre dans un monde aussi bête et aussi méchant." Au bruit de la détonation, un autre agent accourt, et voyant la jeune fille blessée et son camarade mort, il est pris d'un violent désir d'en finir et se tire lui aussi une balle dans la tête.

—La session est terminée. Nos législateurs ont fait de bonne besogne. Nous mentionnerons: Loi des Accidents du travail, nouvelles dispositions relatives à l'hygiène et aux unités sanitaires, interdiction du cinéma aux enfants de moins de seize ans, crédit agricole, subsides considérables à l'agriculture, au rapatriement et à la colonisation, les bonnes routes, les ponts. Il convient de féliciter le gouvernement Taschereau, dont plusieurs mesures ont rencontré l'approbation de l'opposition, qui a aussi noblement fait son devoir.

## Le crédit agricole

(Suite de la page 241)

fonds. Les temps sont bien changés. Aujourd'hui ceux qui ont de l'argent préfèrent le placer sur obligations, et l'on serait surpris si l'on connaissait exactement le montant qui a été ainsi drainé de nos campagnes.

Et c'est pour combler cette pénurie relative d'argent à la campagne que la loi du prêt agricole est instituée. Puisse-t-elle produire tous les heureux résultats qu'on en attend et ne pas porter nos gens à s'endetter sans nécessité, en leur rendant plus faciles l'accès à des capitaux pour ainsi dire illimités.

## Records canadiens de performance des Ayrshires dans le R. O. P.

Durant le mois de février, 82 vaches et génisses ont qualifié pour le livre d'Or, 23 pour la période de 365 jours et 59 dans le rôle d'Honneur ou période de 305 jours.

**Classe des adultes.—Division de 365 jours.**—Woodlea White Rose, prop. Rodger Bros., Lachute, Qué., 12,246 livres de lait et 518 de gras. Thornhill Effie, prop., Rodger Bros., Lachute, Qué., 11,980 livres de lait et 514 de gras. Ephigénie de St-Arsène 2e prop. Eugène-E. Pelletier, St-Fabien, Qué., 11,149 livres de lait et 504 de gras.

**Classe de 4 ans.**—Fleur de la Vallée, prop. Jos. Ouellet, St-Prime, Qué., 10,703 livres de lait et 475 de gras. Clover Ridge Silverbelle, prop. R. T. Brownlee, Hummingford, Qué., 10,246 livres de lait et 441 de gras. Mons, prop. Azellus Lavalée, Berthier, Qué., 10,499 livres de lait et 404 de gras.

**Classe de deux ans.**—Sunny Spring Daisy 2e, prop. J. C. Coulter, Huntingdon, Qué., 10,505 livres de lait et 442 de gras.

**Rôle d'Honneur, classe des adultes.**—Clover Ridge Silver Lady, prop. Jos. P. Beauchemin, Verchères, 11,524 livres de lait et 446 de gras. Lucette d'Oka, prop. Séminaire de Saint-Sulpice, 10,044 livres de lait, et 426 de gras.—Brownie de Pine Grove, prop. Harold Reeves, Hawkesbury, 9,920 livres de lait et 417 de gras.

**Classe de 4 ans.**—Lawndale Perfect Lady, prop. Adéard Ouellet, St-Félicien, 9,269 livres de lait et 408 de gras.—Eveline of Compton, prop. R. Audet, Compton, 8,472 livres de lait et 403 de gras.—Suzanne of Compton, prop. R. Audet, Compton, 7,662 livres de lait et 371 de gras.

**Classe de 3 ans.**—Championne of Compton, prop. F. Audet, Compton, 8,141 livres de lait et 410 de gras.

**Classe de deux ans.**—Sunny Spring Daisy, prop. J. C. Coulter, Huntingdon, 9,728 livres de lait et 408 de gras. Houde 2e prop. Jos. Houde, St-Félix de Valois, 7,747 livres de lait 400 de gras. Des Pins Blandine 2e prop. M. Ste-Marie & Fils, Compton, 9,039 livres de lait et 395 de gras.